



Social - Delsol développe son offre sur la prévention des risques professionnels



Philippe Pacotte,
associé

Fort d'un département droit social/protection sociale constitué de quatre associés et dix-huit collaborateurs, Delsol Avocats complète son expertise en nouant un partenariat avec Preventech Consulting, un cabinet de conseils dédié à l'amélioration des conditions de travail. Le but de cette alliance est de proposer une réponse globale en matière de gestion des risques professionnels, tant sur la partie réglementaire et contentieuse que sur la mise en œuvre de politique de prévention.

«Nous mûrissions ce projet depuis plusieurs mois et avons, pour ce faire, rencontré une dizaine de partenaires potentiels, indique Philippe Pacotte, associé coresponsable du département droit social/protection sociale. Preventech Consulting dispose de l'expertise recherchée tout en ayant la capacité d'intervenir sur l'ensemble du territoire français. L'objectif est de leur adresser certains de nos clients lorsque nous détectons un besoin, mais également de monter des actions de communication communes afin de sensibiliser les entreprises à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration de la qualité de vie au travail.» Des premiers dossiers sont déjà en cours avec des retours plutôt positifs ; les entreprises étant de plus en plus en demande d'un accompagnement global. «Aujourd'hui, l'avocat est amené à jouer un rôle de coordinateur vis-à-vis de partenaires afin de suivre ses clients au-delà des sujets juridiques», note Philippe Pacotte.

Fondé en 2004 et employant une trentaine de collaborateurs, Preventech Consulting intervient sur les sujets de sécurité au travail, d'ergonomie, de bien-être au travail et de risques psychosociaux et management.